



Agir sur l'urbanisme pour une mobilité durable

Quelle démarche et quels outils pour élaborer votre SCoT ?



direction
des Transports
terrestres

direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat et
de la Construction



Penser ensemble ville et mobilité

Les citoyens ont une aspiration double : disposer d'une ville de qualité où il fait bon vivre et respirer tout en goûtant une vraie liberté de mouvements. Satisfaire cette demande nécessite le développement cohérent des réseaux de déplacements et du tissu urbain. Le SCoT, outil privilégié, invite tous ceux qui font la ville de demain à une réflexion différente.

“Paroles d'élus”

Alors que l'élaboration des SCoT prend son essor dans tous les territoires de France - souvent en s'inspirant des acquis des PDU -, plusieurs élus ont bien voulu apporter leur témoignage. Tous ont choisi d'être des acteurs du changement dans la démarche de planification urbaine. Ils animent ou participent à des groupes de travail au cœur de nouveaux projets de territoires.

Quelques mots-clés condensent les espoirs, la volonté d'action et les projets.

“Voir plus large”

“Penser au long terme”

“Se coordonner avec d'autres territoires”

“Faciliter la déclinaison de grandes orientations cohérentes”

“Rêver notre avenir à 20 ans”

“Développer l'interconnexion, l'intermodalité”

(...)

Maîtriser les déplacements exige de raisonner à une échelle plus large

"L'objectif du SCoT est de rêver notre avenir à 20 ans. Mais l'exercice est difficile car il s'agit de changer en même temps les échelles d'espace et de temps. Les orientations doivent être définies au niveau de l'agglomération mais en cohérence avec les niveaux département et région."

- Orléans

"Une véritable réflexion collective sur une échelle plus grande que celle à laquelle on a l'habitude de raisonner."

- Rennes Métropole

"Dans les faits, la limite communale n'est déjà plus une limite. Il est urgent de s'adapter à cette réalité."

- Pays de Fougères

Le SCoT, un cadre de réflexion commune à l'urbanisation et aux déplacements

"L'observation des déplacements constitue l'une des clés de lecture privilégiées du fonctionnement du territoire."

- Grand Nancy

"Pour être efficace, le SCoT devra prendre la question des déplacements par deux bouts : soit on considère les réseaux de voirie existants et on développe la ville autour, soit on dit que les transports doivent être au service de l'aménagement et l'on met en place des infrastructures adaptées."

- Annecy

"Il est nécessaire de bien mettre en évidence les enjeux qui sont l'élément moteur des politiques de déplacements : améliorer la qualité de vie en grande centralité et la desserte des activités économiques, opérer sur 20 ans une structuration globale du développement des secteurs urbains et périurbains."

- Sotteville-les-Rouen

"Le SCoT ne doit pas se noyer dans les détails mais proposer de grandes orientations cohérentes qui seront déclinées en PDU, PLH, plan de développement commercial..., outils bien connus."

- Orléans



Des territoires en action

À Toulouse, les territoires de cohérence - secteurs prioritaires de développement de l'urbanisme - permettent de réguler leur taux d'urbanisation en fonction de leur desserte et de l'accessibilité à tous les modes de transport. Planifier le rythme d'urbanisation est une véritable innovation.

Valenciennes a classé les secteurs situés à proximité des lignes de transports en commun et leurs arrêts en fonction de leur capacité à accueillir des activités qui en sont plus ou moins dépendantes.

Dans le Grand Nancy, la première ligne de tramway en site propre a permis une nouvelle répartition des espaces publics et une revalorisation urbaine tout au long de son parcours.

À Orléans, la ligne de tram a permis d'organiser l'urbanisation et de prévoir des opérations d'urbanisme prioritairement aux abords et aux stations : la densification s'opère le long de cet axe.

Chambéry facilite l'intermodalité vélos - transports collectifs en développant l'offre de stationnement en gare et aux stations de bus éloignées du centre. Intégré dans le SCoT de Métropole Savoie, le PDU a permis la création de stations de vélos de location entretenus.

À Sotteville-les-Rouen, l'arrivée du métro-bus et l'intermodalité en plein centre ville ont permis, en 10 ans, une recomposition urbaine avec une stabilisation du nombre d'habitants et une mixité sociale visible.



▲ Le Véloparc associé au tramway de Strasbourg. (photo Beaucire)

◀ Vélo, bus, tramway, taxi et piétons à Lyon.

Complémentarité et flexibilité des offres de transport

"Pour les véhicules particuliers et les transports en commun, on cherche plutôt la complémentarité et l'équilibre."
- Annecy

"Les axes de développement seront marqués par l'interconnexion, l'intermodalité." - Métropole Savoie

"Une grande difficulté vient de la déréglementation du travail : les salariés ont de moins en moins des rythmes de travail communs et concentrés sur certains créneaux horaires ; l'offre de transport devrait donc augmenter alors que ce budget est déjà déficitaire dans la plupart des communes."
- Métropole Savoie

La ville accessible à tous

"Il devient évident à tous qu'il faut arrêter de construire des zones d'activités à 50 km des lieux d'habitation et proposer des transports collectifs." - Haut-Rhône Dauphinois

"L'objectif majeur est de réorganiser l'espace car la voiture a envahi la ville, parvenant même à faire fuir des commerces en raison de la pollution et du danger." - Valence

"La cohérence des politiques de transport sera mise au service des orientations d'aménagement retenues pour favoriser l'accessibilité des habitants à l'ensemble des services offerts par le territoire." - Grand Nancy

"Il faut préserver une durabilité sociale qui passe par la mixité sociale." - Rennes Métropole

Échanges et concertation sont indispensables

"Un des premiers objectifs consiste à rechercher un mode de concertation entre les territoires." - Grand Nancy

"L'écoute, le dialogue, la concertation, la pédagogie sont des ingrédients essentiels pour avancer tous ensemble." - Dijon

"En matière de déplacements, l'organisation administrative n'est pas cohérente avec la démarche du SCoT : les compétences sont éclatées entre agglomération, département, communes... C'est un vrai problème pour la concertation." - Annecy

Le SCoT au service du développement durable, un stimulant pour l'action

"L'accroissement de la longueur et de la durée des trajets aggrave les perturbations de trafic, la consommation d'énergie, les accidents." - Haut-Rhône Dauphinois

"La démarche proposée permet des économies en réalisation et entretien de réseaux, en consommation d'espace agricole et d'espace de respiration." - Dijon

"Des formes urbaines plus denses, plus compactes, même variées, permettent une politique de déplacement plus efficace et moins de gaspillage énergétique ainsi que la préservation de certains territoires."
- Rennes Métropole ●

(...) mots-clés

- "Réaliser des économies"
- "Intégrer la prise en compte de l'environnement"
- "Inciter à l'évaluation"
- "Faciliter la concertation"
- "Mettre en cohérence tous les projets"
- "Limiter les nuisances"

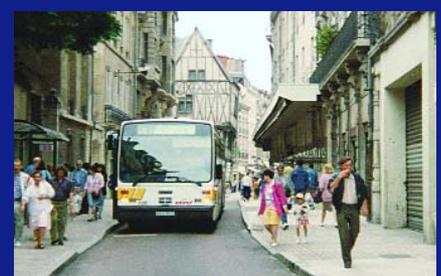
La création d'une agence d'études urbaines permettra d'élargir le champ d'analyse à un territoire de 650 000 habitants.

La Rochelle privilégie la multimodalité : bus aménagés pour transporter les vélos, vélos disponibles dans les parcs-relais, incitation à utiliser les vélos personnels, surtout en été. 200 km de voies piétonnes et cyclables relieront 18 communes avant 2007.

Depuis quelques mois, dans les 18 communes de la Communauté d'Agglomération de Narbonne, les transports en commun vous conduisent partout pour un euro.

Dijon a élargi son offre : parcs relais, voies de bus, nouvelles haltes ferroviaires, (ré)aménagement des gares TER, complémentarité des offres bus et train, horaires plus adaptés aux besoins...

Annecy a créé 6 km de voies de bus en site propre dans l'hypercentre.



▲ Section en voie unique propre du bus Est-Ouest à Dijon. (photo Beaucire)

Le guide

"SCoT et déplacements : problématiques et méthodes"

Harmoniser développement urbain et politique de déplacements est un projet qui pose aux élus et à leurs équipes techniques de multiples questions concrètes. Après une première partie rappelant l'importance des enjeux de déplacements dans la planification urbaine, le guide "SCoT et déplacements : problématiques et méthodes", propose des clés de compréhension, des pistes de réflexion et des exemples d'expériences pratiques pour élaborer le SCoT.

Le Diagnostic du SCoT

Un moment-clé de réflexion collective et de questionnement : Quels déplacements, dans quels territoires ? Quel type de développement urbain et quelles pratiques de déplacement ? Quels impacts ? Quels coûts ?...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Des principes à adopter par tous les partenaires du SCoT : ils imaginent les scénarios d'évolution du territoire et choisissent, de façon concomitante, un développement urbain et une organisation des transports et déplacements.

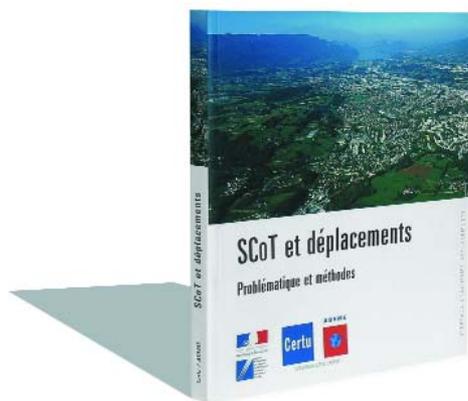
Ils déclinent ensuite ce choix dans tous les champs d'action possibles.

Le Document d'Orientations Générales

Une expression claire de la politique de transport et de déplacements décidée pour les 10 ans à venir, dans une perspective de développement durable. Les partenaires engagent les mesures concrètes et les prescriptions qui vont remodeler le territoire.

Ainsi ce guide vient compléter l'ouvrage général "SCoT, contenu et méthodes" coédité par la DGUHC, le CERTU et la FNAU (juin 2003).

→ Un ouvrage de référence pour les techniciens



Ce guide, coédité par le Certu et l'Ademe, dont la coordination générale a été assurée par Martine Meunier-Chabert, est un ouvrage de 336 pages disponible au prix de 50 euros.

Contact pour commande :



centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques

9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
tél. 04 72 74 58 00

www.certu.fr

Nos remerciements vont aux élus témoins :

Pierre BOURGUIGNON, Maire de Sotteville-les-Rouen - Jacques CHEVALIER, Vice-Président Communauté d'Agglomération Orléans - Daniel DELAVEAU, Vice-Président Communauté d'Agglomération Rennes Métropole - Michel-Marcel DURIEUX, Vice-Président Communauté d'Agglomération La Rochelle - Bernard GEA, Président SYCOT de la Narbonnaise - Jean MALAPERT, Président SCoT Pays de Fougères - Adolphe MOLINA, Président SCoT Haut-Rhône Dauphinois - Pierre PRIBETICH, Vice-Président SCoT Dijon - Véronique PUGEAT, Adjointe au Maire de Valence - André QUAY-THEVENON, Président Métropole Savoie - Jean-Luc RIGAUD, Vice-Président Communauté d'Agglomération Annecy - André ROSSINOT, Président Grand Nancy.